

## **COMPTE RENDU**

### **Groupe de travail sur les ateliers municipaux Rosemont**

Réunion du 27 mai 2005, 8 h 30

Salle du Vieux-Rosemont,  
Arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie  
5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage

---

#### **Présences :**

- Madame Carole Paquette, directrice, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie
  - Madame Dyane Courchesne, Table Logement - Aménagement Petite-Patrie
  - Madame Hélène Doyon, secrétaire du groupe de travail
  - Madame Jocelyne Moretté, Un toit pour tous
  - Madame Nicole Vincelette, Tandem Rosemont – La Petite-Patrie
  - Madame Sylvia-Anne Duplantie, chef de division, urbanisme, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie
  
  - Monsieur Denys Faucher, coordonnateur, Planification et gestion des réseaux, Société de transport de Montréal
  - Monsieur François Purcell, conseiller du district de Saint-Édouard et président du groupe de travail
  - Monsieur Gilles Galipeau, conseiller en aménagement – chef d'équipe, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie
  - Monsieur Jean-François Soulières, commissaire au développement économique, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie
  - Monsieur Jean Mercier, Société de transport de Montréal
  - Monsieur Louis-Paul Lemieux, architecte, Le Groupe Schème
  - Monsieur Pierre Morissette, chef de division, Division des études techniques, arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie
  - Monsieur Pierre Thériault, développement immobilier, résidentiel, Ville de Montréal
  - Monsieur Robert Dolbec, attaché politique, arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie
  - Monsieur Sami Tannoury, architecte-stagiaire, Le Groupe Schème
  - Monsieur Stephan Liszkowski, architecte et urbaniste
-

## **OUVERTURE (9 h 03)**

Ouverture de la rencontre par le président du groupe de travail sur les ateliers municipaux Rosemont, monsieur François Purcell.

### **1. Mot de bienvenue (9 h 03)**

Le président, monsieur François Purcell, souhaite la bienvenue aux membres du groupe de travail sur les ateliers municipaux Rosemont.

Monsieur Purcell fait lecture de l'ordre du jour et explique le déroulement de la présente rencontre de travail.

Monsieur Purcell invite les participants à se présenter.

### **2. Présentation de l'étude patrimoniale du 700, boulevard Rosemont (9 h 08)**

La présentation de l'étude patrimoniale du 700, boulevard Rosemont est réalisée par monsieur Louis-Paul Lemieux, architecte, du Groupe Schème.

Monsieur Lemieux relate l'historique du développement du site des ateliers municipaux Rosemont ainsi que la construction du bâtiment du 700, boulevard Rosemont. Essentiellement, le bâtiment a été construit en 1932, par l'architecte Donat Beaupré, puis a été agrandi à deux reprises, soit en 1940 et 1958.

Les conclusions de l'étude patrimoniale mentionnent que le bâtiment dénote une importance sociale pour le quartier et est le reflet de cette époque; les bâtiments Art Déco sont en nombre limité à Montréal. L'auteur de l'étude patrimoniale est ainsi favorable à la conservation du bâtiment et à sa restauration. La structure du bâtiment semble être en bon état. Cependant, des travaux de rénovation, notamment au niveau des ouvertures et du toit sont à prévoir (budget de 2 500 000 \$).

Monsieur Lemieux conclut en présentant quelques exemples de projets portant sur des bâtiments d'intérêt patrimonial à Montréal.

Suite à la présentation de monsieur Lemieux, le président, monsieur François Purcell invite les membres du groupe à exprimer leurs commentaires sur les conclusions de l'étude. Les commentaires portent sur les aspects suivants :

- la vocation possible du bâtiment ;
- la répartition des coûts de restauration (intérieur et extérieur) ;
- la possibilité d'ajouter 1 ou 2 étages en fonction de la vocation du bâtiment, telle que mentionnée dans l'étude patrimoniale. Une étude sur la capacité portante de la structure devra être effectuée ;

- un étonnement face aux exemples d'interventions sur des bâtiments patrimoniaux présentés par monsieur Lemieux, l'écart entre le bâtiment d'origine et les modifications de celui-ci. Monsieur Lemieux mentionne que lors de projets de restauration de bâtiments qui ont une valeur patrimoniale certaine mais pas notable, on peut se permettre une conservation de la façade avec une intervention de style contemporain ce qui permet de faire évoluer le bâtiment.

### **3. Présentation des objectifs de développement (9 h 30)**

Les objectifs de développement sont présentés par monsieur Gilles Galipeau, conseiller en aménagement, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie. Monsieur Galipeau remet aux membres du document présentant les objectifs d'aménagement.

L'enjeu principal du développement du site des ateliers municipaux est d'offrir un milieu résidentiel de qualité incluant des commerces, des services, des équipements collectifs, des espaces libres et des lieux publics qui s'inscrivent en complémentarité avec le secteur de la Petite-Patrie.

Les orientations générales ainsi que les balises d'aménagement qui ont été discutées lors des séances de travail et des consultations publiques sur le Plan d'urbanisme, sont les prémisses de base aux objectifs proposés pour le développement du site des ateliers municipaux.

En résumé, les orientations générales de développement du site qui sont dans le Plan d'urbanisme sont les suivantes :

- accroître l'offre de logements dans l'arrondissement ;
- désenclaver le site en le reliant à la trame des rues avoisinantes ;
- atténuer le déficit du secteur ouest de l'arrondissement en parcs, espaces libres et équipements collectifs ;
- exploiter le plein potentiel de la station métro Rosemont ;
- accroître le dynamisme commercial du tronçon de la rue Saint-Hubert, situé au sud de la rue de Bellechasse et celui du boulevard Rosemont, entre les rues Saint-Hubert et Saint-Denis.

Ces orientations ont été complétées par les deux orientations suivantes :

- faciliter la circulation piétonne, cyclable et pour les personnes à mobilité réduite ;
- assurer la qualité et la sécurité du cadre bâti et de l'environnement.

#### 4. Tour de table et commentaires (9 h 43)

Le président, monsieur François Purcell, invite les membres à s'exprimer suite à la présentation des objectifs d'aménagement.

Voici les commentaires des membres :

- des membres mentionnent leur satisfaction face aux objectifs d'aménagement proposés ;
- des membres s'étonnent du désir de l'arrondissement de prolonger la rue De Chateaubriand qui constitue une rue très large, avec des circulations rapides. Des questions de sécurité sont soulevées. On se questionne sur l'obligation ou non de prolonger cette rue, d'autant plus que la planification de cette artère supprimerait de l'espace à la construction de logements ;
- des membres discutent autour des problématiques de circulation suite à une modification possible de trame urbaine. On souligne que si la trame de rue est poursuivie sur le site, des aménagements devront être prévus pour s'assurer de conserver une circulation locale sur le site. Des solutions sont également à prévoir pour éviter des conflits entre les autobus, piétons, cyclistes et automobilistes compte tenu de la présence du terminus d'autobus au métro Rosemont. Des simulations de circulation seront à réaliser ;
- des membres soulignent également la présence du métro qui, en principe, génère moins de voitures sur le site. Ainsi, on questionne la nécessité de prolongation des rues. Néanmoins, on souligne l'importance de désenclaver le site ;
- des membres réitèrent leurs réticences face à l'utilisation du réseau vert compte tenu des problèmes de sécurité actuels. On souhaite son utilisation dans le projet mais des aménagements sécuritaires doivent être prévus sur le lien cyclable ;
- un membre souligne que des aménagements sécuritaires devront être prévus sur le site tout en favorisant la circulation piétonne et cycliste. Le site pourrait faire l'objet d'un exemple d'aménagements sécuritaires dans la ville en conservant une accessibilité universelle ;
- des membres mentionnent que le logement social et abordable devra être davantage présent sur le site, soit constituer plus de 50 % des unités résidentielles ;
- des membres se questionnent sur la possibilité d'aménager des unités d'habitation au-dessus de l'entrée du métro en intégrant celui-ci dans le futur bâtiment tout en assurant une qualité de vie aux résidents. Les représentants de la STM indiquent que c'est une possibilité mais que les coûts seraient très élevés. De plus, les travaux de réaménagement de l'édicule réalisés il y a quelques années ont été faits en considérant que ce bâtiment serait permanent et non intégré à une nouvelle construction, ce qui a impliqué des investissements plus importants ;
- des membres indiquent leur satisfaction quant à la conservation du bâtiment du 700, boulevard Rosemont tout en précisant l'importance de conserver son état d'origine. Des fonctions commerciales pourront être développées dans le bâtiment compte tenu du déficit commercial sur Rosemont, notamment au niveau alimentaire et des produits courants (pharmacie, nettoyeur, etc). Également, le bâtiment pourra recevoir des groupes communautaires et prévoir des espaces pour des équipements culturels et sportifs ;

- au niveau commercial, on souligne qu'il y a un travail à effectuer au niveau de la desserte commerciale et également, de la recherche de solutions pour faire le lien avec la Plaza Saint-Hubert ;
- un membre mentionne que des mesures de mitigation pour le bruit devront être prévues, notamment par une barrière végétale.

**5. Prochaine rencontre (10 h 57)**

Le président, monsieur Purcell, indique aux membres que la prochaine rencontre aura lieu avant le congé de la Saint-Jean-Baptiste mais que la date reste à déterminer. À cette rencontre, des options d'aménagement seront présentées par messieurs Louis-Paul Lemieux et Gilles Galipeau.

**LEVÉE (11 h)**

L'ordre du jour étant épuisé, le président, monsieur François Purcell, déclare la levée de la réunion et souhaite une bonne fin de journée à tous.

---

François Purcell, président

---

Hélène Doyon, secrétaire